

## COMPTE-RENDU de la réunion de conseil municipal du 08/09/2022

Présents : Messieurs MILON, SANS, DUVAL J-C, DUVAL Arnaud, LINQUÉ et POULET

Mesdames DUROSE, LE GUILLANTON et LEMAIRE.

Absents excusés : DUBUC Patricia et MAINEMARE Benjamin

- ✓ Participation de la commune au financement du repas des Aînés, qui aura lieu le 11 novembre 2022. Le restaurant « la table de Laurent » à Formerie, a été retenu pour organiser le repas à la salle polyvalente de la commune. Le repas sera offert aux Aînés de la commune de plus de 65 ans (environ 60€), et une participation de 20€ sera demandée aux accompagnateurs de la commune ou hors-commune.
- ✓ Le conseil municipal décide d'offrir aux enfants de la commune, de la naissance à 11 ans, un jeu ou un jouet d'une valeur de 35€, qui sera à choisir par les familles dans le magasin HISTOIRE DE PAPIER JOUETS SAJOU, à Neufchâtel en Bray.
- ✓ Une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 250€ est accordée au comité des fêtes de la commune de Nullemont, pour l'organisation du Noël 2022 de la commune.
- ✓ Présentation du devis de PETIT Hugues, ébéniste, d'un montant de 2 757,60€ TTC concernant la remise en état et la pose de l'ancien tableau, représentant la commune.
- ✓ Présentation du devis de la société AGORESPACE, concernant la rénovation et la mise en sécurité du terrain multisports communal (city stade AE 3000 AB Classic installé en 2003), dont le montant s'élève à 57 700,80€ TTC.
- ✓ Adoption de la nomenclature M57
- ✓ Mme LEMAIRE est désignée « correspondant incendie et secours »
- ✓ Mme DUROSE est désignée « référente et sentinelle de lutte contre les espèces nuisibles »
- ✓ Acceptation Contrat groupe d'assurance des risques statutaires - adhésion - autorisation